

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 92 (1965)
Heft: 5-6

Artikel: La voix jurassienne : lumières !... et ombres !
Autor: Borruat, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos chanteurs patoisants vâdais sont revenus enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu à l'Expo, les 29 et 30 août 1964, à l'occasion de la « Fête fédérale des costumes suisses ».

Au sujet de ces journées inoubliables, il faut lire, et relire, écrites par le distingué rédacteur de cette revue, dans le numéro de septembre-octobre 1964, les lignes empreintes d'une touchante sincérité et d'une émotion profonde : « L'âme du pays tout entier a vibré..., jusqu'en ses plus secrètes profondeurs. »

Il n'est pas étonnant que nos amis, piqués de curiosité, nous aient posé bien des questions, celles-ci entre autres :

« D'où viennent ces costumes ? Pourquoi les porte-t-on encore ? Comment se fait-il qu'ils aient pu subsister jusqu'à nos jours ? »

Chacun de nous est persuadé que la conservation de notre folklore est un gage de santé et de vitalité pour notre peuple et l'avenir de notre pays. Essayons donc d'apporter quelques renseignements à nos amis patoisants. Nous les puiserons, en bonne partie, dans un article publié par le journal *Le Jura*, du 26 septembre 1964, sous la signature C. Jeanloz.

Autrefois, presque chaque individu portait son costume régional qui subissait fort peu d'influences extérieures, vu les difficultés des communications. Ces costumes étaient simples, voire austères, sans ornements, ni fanfreluches, ni bijoux.

Au XVIII^e siècle, on enregistra quelques modifications. On adopta des couleurs plus vives, on ajouta des accessoires, des broderies. Imitant châtelains et citadins, les paysans suivirent le mouvement, en conservant cependant la coupe antique. Puis vinrent se greffer, par-dessus, des notes personnelles locales. Ainsi se sont formés, par villages, vallées, districts, des costumes très gracieux et parfois richement ornés.

Au XIX^e siècle, les costumes perdirent un peu de leur éclat : les couleurs

foncées effacèrent les teintes vives et les rubans remplacés, souvent, par des chaînes d'argent. Puis certaines pièces disparurent. Les ans passant, le costume entier fut parfois mis de côté. Cependant, dans les endroits retirés, encadrés de montagnes, les mœurs et les coutumes subsistent. Qu'on pense aux costumes d'Hérens de Savièse portés encore de nos jours.

Peu à peu, heureusement, des associations pour la conservation des costumes se sont créées. En 1926 naquit la Fédération nationale des costumes suisses qui a un secrétariat à Zurich. Elle publie une revue, un bulletin d'information, en français et en allemand, des ouvrages, un chansonnier, des partitions de danses populaires, etc.

La fédération groupe actuellement plus de 16 000 membres, appartenant à 25 fédérations cantonales et quelques centaines de groupes. La Suisse romande compte plus de 2000 membres.

Le costume national se maintient, notwithstanding les circonstances de lieu et de temps. On le voit dans les manifestations populaires, les fêtes patriotiques, les grands anniversaires, les mariages, les baptêmes... Il est là en toutes saisons, pour la montée à l'alpage, pour la fête du mai, la mi-été, la Fête-Dieu, pour célébrer les récoltes, les vendanges, l'hiver, le carnaval, etc.

Le défilé folklorique du 30 août, à Lausanne, a donné un aperçu chatoyant

des coutumes et costumes nationaux. Il serait regrettable de laisser tomber dans l'oubli ces témoins de notre passé et de nos traditions.

(Voili pou échéri vòs laintienes, aimis patoisants. Boinne annèe en tus.)

C'était également les 29 et 30 août 1964 qui avaient été choisis pour commémorer, aux Rangiers, les 25e et 50e anniversaires des « mobs ». Journées controversées, dans ce Jura divisé, et qu'on attendait sans grande joie, avec incertitude ou anxiété... Tandis qu'à Lausanne, où se déroulait l'inoubliable cortège folklorique, participants et spectateurs vibraient à l'unisson et donnaient libre cours à l'exubérance, à la joie de vivre, aux Rangiers, hélas ! manifestants et contre-manifestants s'affrontaient... Evénements regrettables, mais événements tout de même, loués des uns, blâmés des autres, trop ou trop peu approfondis ! Mais passons...

Et puis, on approchait de ce 11 septembre fixé pour la journée cantonale bernoise à l'Expo, qu'on attendait aussi sans joie, car on ne saurait être gai quand l'esprit et le cœur sont troublés !... Un grand nombre de Jurassiens disaient qu'ils se rendraient à Lausanne, ce même jour, pour montrer à qui voulait le voir un autre aspect du visage jurassien... On sait la suite. Elle nous concerne tous, mais nous n'avons pas à en débattre, ici. Conséquence inattendue : la fête du peuple jurassien, le 13 septembre 1964, à Delémont, eut un succès retentissant...

Mais la question jurassienne, que nul ne peut ignorer, n'est pas résolue, tant s'en faut. Et l'on continue de souffrir en son âme et conscience, face aux divisions, aux colères, aux rancunes, aux invectives, à la haine peut-être. On nous dit : un dialogue est amorcé... Est-ce vrai ? Peut-on y croire encore, après de longues années passées en vaines disputes ? Pourquoi pas ? Espoir donc au dialogue !

Qu'est-ce que dialoguer ? C'est converser, s'entretenir, faire parler des per-

sonnages entre eux. Cette forme de rapport entre les hommes divisés indique une volonté de courtoisie de la part de ceux qui l'entreprennent. Elle exclut la condamnation à priori, la polémique offensive, la violence. Le dialogue suppose et commande qu'on se comprenne ; il ne doit être ni piquant, ni orgueilleux, ni offensant. Il cherche la vérité, postule la charité, la confiance et la paix.

Le dialogue sollicite l'intelligence, la sensibilité, la compréhension des interlocuteurs. Il conduit sur les chemins de la lumière, en leur révélant les possibilités d'un compromis, d'une solution valable pour tous. Il appelle une conversion, une acceptation de l'idée que les autres peuvent avoir raison. Le vrai dialogue veut que chaque partie apporte quelque chose de positif au bien commun, qui permette d'aller plus loin, vers la solution recherchée.

La polémique n'arrange rien. A cette heure, dans la question jurassienne, Nord et Sud se heurtent, se déchirent dans des antagonismes stériles, oubliant que le vrai problème jurassien est celui qui oppose le Jura, ou tout au moins une partie, à Berne ou, si vous voulez, qui oppose Berne au Jura.

On nous parlait d'un arbitrage possible de cette épineuse question par la Confédération. Aujourd'hui, nous voilà fixés. Le Conseil fédéral a répondu : « Média-



tion impossible, faute de dispositions constitutionnelles ou de clause arbitrale. Il déclare n'être pas en situation de prendre l'initiative d'une médiation. En outre, ajoute-t-il, il n'a pas été sollicité d'agir comme médiateur, ce qui nécessiterait un accord préalable des parties... »

Alors quoi ? Qu'attendons-nous, Juras siens, pour nous mettre d'accord ? N'avons-nous pas assez d'affinités, d'intelligence, de cœur, de goût, d'intérêts com-

muns, d'amitiés sincères et fidèles entre Juras siens « sudistes et nordistes » ? Qu'attendons-nous pour évincer nos divisions, renouer des liens fraternels, savoir ce que nous désirons, ensemble, et assurer notre avenir ? Que tous ceux qui peuvent avoir une influence aident les Juras siens... et, pareillement, les Bernois...

Voili laivoù nôs en sons pou rêcmencie l'annèe ! I lai soite moiyoûe pou tus nos ! Patience ! et boinne saintée !

Dans les amicales

Chez les patoisants du Jorat

Les patoisants du Jorat se sont retrouvés à Forel le 1er novembre. A cette séance, le président a fait part du décès de Mlle Juliette Cordey, amie fidèle de notre Amicale. Il faisait si bon l'entendre dire une histoire ou une jolie poésie, de feu son père, notre Marc à Louïs. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

La séance a mis en relief de jolies histoires en patois, en particulier celle de M. Gilliard sur le « circorama » de l'Exposition nationale : ce fut très réussi.

Les patoisants Joratois se sont à nouveau rassemblés dimanche dernier, 29 novembre, à Vers-chez-les-Blanc.

En ces premiers frimas hivernaux, ils ont bien joui de la douce chaleur de la salle du « Populaire », en écoutant tant de jolies choses : histoires, chansons et même de la musique, tout cela sous la présidence de M. Aloïs Chappuis, qui donna lecture d'une lettre de la Justice de paix de Lausanne, au sujet de la succession de Mlle Juliette Cordey. Laquelle octroie un legs de « cent francs » à l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel. L'assemblée se lève en signe de remerciements pour ce généreux geste. Pour terminer cette jolie tenâblya, la Prière patriotique est chantée en patois et le prochain rendez-vous fixé au 27 décembre, à Savigny.

Les patoisants du Jorat ont eu leur dernière tenablya de l'année à l'Hôtel des Alpes, à Savigny, le 27 décembre écoulé. Ce fut une jolie partie familière, tout empreinte de la fête de Noël. On entendit d'abord le récit de la Nativité, en patois, par M. A. Bastian. Une copieuse collation, servie par les dames de Savigny, mit l'assemblée dans la bonne ambiance. Chacun dégusta le taillé levé et fit honneur aux splendides merveilles de la Bonne-Foire.

J. Rouge.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60
Lausanne

PHARMACIE - HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie